

MARDI 19 NOVEMBRE 2002

[EMPLOI](#) [IMMO](#) [AUTO-MOTO](#) [BROCANTE](#) [ANNONCES LEGALES](#) [BOUTIQUE](#) [DIVERS](#)

recherche dans l'actualité

vos réactions
de vive voix

lavoixdunord.fr

● Edition du Mardi 19 Novembre 2002

> **Actualite / Cambrai / Page 5 / Article 2**

Le Cateau-Cambrésis

Si Chaulnes avait été retenu comme site d'implantation du nouvel aéroport, trois cimetières militaires auraient été menacés

Les anciens combattants restent vigilants

L'implantation d'un nouvel aéroport en Picardie a déjà fait couler beaucoup d'encre. Même si pour l'instant la situation semble figée, les anciens combattants continuent de se battre pour que l'on respecte leurs aînés, car de nombreux cimetières se trouvent sur la zone concernée par cette implantation.

Michel Jorand, Catésien et membre du comité directeur national des Anciens Combattants, rappelle où en sont les réflexions sur ce sujet.

« Au cours de plusieurs réunions du comité directeur à Paris, notre attention fut attirée par ce projet, indique-t-il. Etant de la région, je ne pouvais avoir la même réaction que nos amis du sud de la France. Dans le rectangle Amiens-Arras-Charleville et Saint-Quentin, on ne compte pas moins de 165 cimetières. En 1916, 1 331 000 soldats ont abreuvé de leur sang les sillons de cette terre. 341 000 Français, 537 000 Allemands et 453 000 soldats du Commonwealth reposent pour l'éternité dans ces cimetières ou du moins le pensait-on ! En effet, trois de ces cimetières sont situés sur le site prévu (NDLR : de l'aéroport). Des milliers de tombes se trouvent sur l'emplacement des principales pistes qui pourraient être construites.

Certains avaient émis l'idée de transférer les restes de ces soldats dans un ossuaire comme à Verdun et à Lorette. Mais je leur ai fait savoir que cette situation n'était envisageable que pour des soldats inconnus mais non pour détruire des sépultures entretenues et à perpétuité. »

La réponse

de Jacques Chirac

Emu M. Jorand poursuit : *« Cela me semble indigne du souvenir que nous devons à nos aînés qui se sont battus pour défendre nos libertés »*. Pour défendre son point de vue, M. Jorand n'a pas hésité à fournir une cassette montrant ces cimetières ainsi qu'un plan détaillé de ce qu'il adviendrait de ces lieux si le troisième aéroport était construit.

Après avoir reçu l'adhésion du comité directeur, la décision a été prise d'attirer l'attention du président de la République sur ce dossier.

Celui-ci a répondu par l'intermédiaire de son conseiller technique, Stéphane Dupré de la Tour. Voici le contenu de cette lettre : *« Monsieur, vous avez bien voulu attirer l'attention de Monsieur le Président de la République sur la construction de l'aéroport international sur le site de Chaulnes.*

Jacques Chirac s'est exprimé le 4 décembre 2001, à l'occasion du salon Pollutec en ces termes : "Les décisions ressenties comme imposées d'en haut ne passent plus, même quand un effort de concertation a eu lieu. On le voit bien quand s'expriment inquiétudes et polémiques sur les organismes génétiquement modifiés, sur l'implantation d'un nouvel aéroport, sur les conditions de réouverture du tunnel du

ACTUALITE

[A la Une](#)
[Locales](#)
[Région](#)
[Infos générales](#)
[Economie](#)
[Sports](#)
[Santé](#)
[Bourse](#)
[Multimédia](#)

DOSSIERS

NEWSLETTER

FORUMS

CONVERTISSEUR

FF

€

LOISIRS

[Cinéma](#)
[Disques](#)
[BD](#)
[Sorties](#)
[Billetterie](#)
[Tourisme](#)

LES ANNONCES

[Emploi](#)
[Immobilier](#)
[Auto/Moto](#)
[Brocante](#)
[Annonces Légales](#)
[Divers](#)

PASSEZ VOTRE PA

INFOS PRATIQUES

Télévision
Météo
Pollution
Circulation
Radars

BOUTIQUE

JEUX

LE JOURNAL DE

Dimanche-Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi

LA VOIX DU NORD

S'abonner
Historique
Fabrication
Quelques chiffres
Agences Locales
Le Groupe

LIENS

CONTACTEZ-NOUS

Mont-Blanc aux poids-lourds ou même sur l'application de la directive Natura 2000. Il est devenu nécessaire de renforcer le dispositif de débat public mis en place en 1995. Plus de démocratie, c'est la clef d'un développement mieux maîtrisé. Le gouvernement a clairement indiqué que le site de Chaulnes était abandonné et qu'une mission parlementaire serait désignée pour établir l'opportunité d'un nouvel aéroport. Je vous prie d'agréer monsieur, l'expression de ma respectueuse considération" ».
Si les anciens combattants sont en partie soulagés, ils se demandent maintenant si le problème ne sera pas transposé ailleurs. « *En tout état de cause, la vigilance demeure de mise* », précisent-ils.

[Cliquez pour agrandir](#)



[> Liste des articles](#)

[>>> Vos réactions](#)